

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 22

Absents : 4

- dont suppléé : 2

- dont représentés : 2

Votants : 26

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt, le dix juillet à 9 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le six juillet deux mille vingt se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BALLADUR Clarisse, BANCILLON BOË Fabienne, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal, MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel, BARNEAUD Christophe, GARNIER Louis Gabriel, MARTIN Jacques, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, ISOARD Bernard, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, BOUVET Patrick (démission de son mandat de Conseiller communautaire après la question n°1) et CAPEL Denis.

EXCUSES : Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. GARNIER Louis Gabriel, M. GASTON Arnaud ayant donné pouvoir à M. CAPEL Denis (à compter de la question n°2), M. OLIVERO Albert suppléé par M. MARTIN Jacques, M. FERRON Jean suppléé par Mme DONNEAUD Chantal.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme BALLADUR Clarisse.

Envoyé en préfecture le 15/07/2020

Reçu en préfecture le 15/07/2020

Affiché le 16/07/2020

ID : 004-200072304-20200715-D202045-DE

Délibération n°2020/45

OBJET : CREATION DE LA COMMISSION POUR LES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC ET ELECTION DE SES MEMBRES.

Le conseil communautaire,

VU le Code de la Commande Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 1411-5 ;

VU l'arrêté préfectoral n°2016-351-012, en date du 16 décembre 2016, portant fusion des communautés de communes « Vallée de l'Ubaye » (CCVU) et « Ubaye Serre-Ponçon » (CCUSP) au 1er janvier 2017 et création de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » (CCVUSP) ;

VU le procès-verbal de l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission pour les délégations de service public, annexé à la présente délibération ;

VU les résultats du scrutin ;

CONSIDERANT que la commission est présidée par le président de la communauté ou son représentant et que le conseil communautaire doit élire **cinq membres titulaires** et **cinq membres suppléants** en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

- **DECIDE** de créer une commission pour les délégations de service public à titre permanent, pour la durée du mandat ;
- **DECIDE** de proclamer les conseillers communautaires suivants élus membres de la commission pour les délégations de service public :

- **membres titulaires** :

1. **Mme OKROGLIC Dominique,**
2. **M. PELLOUX Jacques,**
3. **M. BOUGUYON Yvan,**
4. **M. FERRON Jean,**
5. **Mme JACQUES Elisabeth.**

- **membres suppléants** :

1. **Mme BARDIN Régine,**
2. **M. TRON Jean-Michel**
3. **M. REYNAUD Frédéric,**
4. **M. FORTOUL Jacques,**
5. **M. MILLION ROUSSEAU Daniel**

- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département. Le tribunal administratif de Marseille peut également être saisi de manière dématérialisée via l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,

C.C.V.U.S.P

Séance du 10 juillet 2020



La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.